
ICANN74 | Forum de politiques – Discussion du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD
Lundi 13 juin 2022 – 13h15 à 14h30 AMS

JULIA CHARVOLEN : Merci beaucoup. Soyez tous les bienvenus aux débats du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD, à l'ICANN 74.

Cette réunion est régie par les —

Pour les participants à distance, attendez jusqu'à ce que l'on vous appelle et habilite votre [inaudible]. Ceux qui sont dans la salle centrale, je vous prie de lever la main, et dites votre nom.

Pour aider les autres participants, dites votre nom pour les enregistrements et parlez à un rythme raisonnable. Vous pouvez accéder à toutes les fonctionnalités disponibles à travers la barre de Zoom.

Cela dit, je passe la parole à Manal ou Jorge.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Julia. Soyez tous les bienvenus. J'espère que vous aurez profité de votre déjeuner. Je veux vous rappeler très brièvement que nous devons être connectés aussi à la salle Zoom. Alors, je vous prie de démarrer votre séance sur Zoom. Cette séance sur les procédures pour des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Nous avons les leaders qui vont faire leur présentation sur cette question. Jorge Cancio, de la Suisse, qui est ici parmi nous. Il y a aussi la représentante de l'ICANN, Luisa Paez, qui se trouve aussi sur la salle Zoom.

Avant de commencer, je voudrais souhaiter la bienvenue aux présentateurs, à l'équipe de la stratégie de l'ICANN, au programme des parties prenantes mondiales, à Lars Hoffmann, directeur senior de la recherche et des programmes pour les parties prenantes, et aussi, le vice-président des politiques stratégiques, et, bien entendu, le personnel de soutien au GAC.

Cela dit, je voudrais maintenant passer la parole aux présentateurs. Je crois que Luisa va commencer. Luisa, allez-y, s'il vous plait.

LUIZA PAEZ :

Merci, Manal. Bonjour, chers collègues du GAC. Je suis heureuse de faire partie, avec l'autre leader, de la question des procédures pour des séries ultérieures.

On va parler dans cette présentation des génériques fermés.

Avant que le personnel de l'organisation ICANN fasse une présentation sur d'autres questions, nous voudrions vous donner

le contexte et les informations générales sur les procédures pour des séries ultérieures et les génériques fermés.

Pour ce qui est des développements récents, le GAC a envoyé des commentaires collectifs en juin 2021. Et dans cette présentation, il y a un lien pour pouvoir accéder à ces commentaires collectifs.

Pour ce qui est des démarches qui suivent, comme vous le savez, l'organisation ICANN a lancé ce que l'on appelle l'étape de conception opérationnelle sur le rapport final du SubPro. L'organisation ICANN nous donnera une mise à jour sur la question plus tard au cours de cette séance.

Pour ce qui est de l'ODP et de l'évaluation de la conception opérationnelle, il y a plusieurs questions de politiques qui ont été identifiées. Ces questions ont été considérées par le Conseil. Et l'un de ces sujets, c'est justement les génériques fermés.

Bien qu'il y ait eu un débat important au cours du processus d'élaboration de politique quinquennal sur les génériques fermés, on n'est pas arrivé à un accord en termes de quand, comment et avec quels paramètres on permettrait les génériques fermés. Alors, plus tard, le Conseil d'administration de l'ICANN a suggéré la création d'un petit groupe de membres avec des gens de la GNSO et du GAC pour lancer des débats sur les génériques fermés, et cela, compte tenu qu'il n'y aurait pas de position extrême.

Il est important aussi de signaler que quels que soient les accords qui puissent apparaître de ce dialogue facilité, qui n'a pas encore commencé, le Conseil d'administration doit nommer un facilitateur. Et cela passera par le processus d'élaboration de politiques de l'ICANN.

Tel que je l'ai dit, pour ce qui est des délais, l'idée est justement ce que je viens de mentionner. Aujourd'hui, on verra plus de détails. Mais l'idée, c'est d'avoir un appel initial entre les membres du GAC et du conseil de la GNSO. Il y aura davantage d'informations dès que le GAC aura cette réunion bilatérale avec le conseil de la GNSO aujourd'hui même. Soyez donc attentifs pour recevoir des informations supplémentaires.

Nous voulions également savoir l'information générale par rapport à cette proposition du fait d'avoir un dialogue facilité sur les génériques fermés. En ce qui concerne la réponse du Conseil d'administration de l'ICANN, elle a inclus un document-cadre. La GNSO et son conseil ont créé une petite équipe pour faire une révision de ce document et pour donner des recommandations supplémentaires.

Nous passons à la diapo suivante.

Nous voulions partager avec vous les principaux points de la réponse du GAC au Conseil d'administration, qui a accepté ce dialogue facilité avec le conseil de la GNSO. Le GAC a donc

accordé les paramètres proposés. Il y a eu de la coïncidence pour ce qui est du dialogue centré dans les génériques fermés. Tout cela est en ligne avec l’avis consensuel du GAC.

Le GAC a également été d’accord avec le processus proposé qui, tel que je l’ai mentionné, réunirait des membres du conseil de la GNSO et du GAC pour mener un dialogue. Quel que soit l’accord, cela sera soumis au PDP concerné.

Pour ce qui est de la définition du problème et du calendrier, le GAC s’attend à recevoir ce document du Conseil, et nous espérons donc recevoir cette définition du problème, entre guillemets, pour pouvoir par la suite mener un débat sur la question au sein du GAC.

En ce qui concerne le processus et la méthodologie, le GAC a encouragé l’organisation ICANN à aborder la question du processus d’identification des OIG de la Croix-Rouge de 2017. L’idée, c’est d’apprendre à prendre en compte les leçons apprises et les suggestions faites par le GAC dans la lettre correspondante.

Enfin, on a la participation équilibrée. Le GAC a évalué l’importance d’avoir un nombre de participants du GAC et de la GNSO équitable.

La diapo suivante, s’il vous plait.

En ce qui concerne la participation, il y a un point qui doit encore

être défini. Ce point a trait à la participation potentielle des membres de l'ALAC dans ce dialogue facilité. Le GAC a signalé que l'on encourage la participation du GAC à ce dialogue, justement à cause des connaissances du GAC et toutes les questions liées aux SubPro. Mais bien entendu, il s'agit là d'une question qui doit être débattue et accordée entre le conseil de la GNSO et le GAC.

Enfin, en ce qui concerne le facilitateur pour cette question si importante et complexe, les génériques fermés, le GAC a signalé quelques caractéristiques potentielles. Nous voulons que ce soit un membre respecté de la communauté de l'ICANN, avec un historique et des antécédents d'avoir été respectueux et de créer du consensus et que ce soit une personne libre d'intérêts commerciaux ; qu'elle n'ait pas d'intérêts commerciaux.

Nous considérons également important que le facilitateur comprenne très bien la question des génériques fermés, ses antécédents, mais qu'il n'ait pas été concerné par le processus d'élaboration de politiques du SubPro de cinq ans pour pouvoir apporter une nouvelle perspective au processus.

Enfin, il doit s'agir d'une personne qui soit disposée à construire des ponts et à trouver des solutions mutuellement acceptables.

Diapo suivante, s'il vous plait.

Je crois que cette diapo, Jorge, c'est vous qui allez la décrire ?

Je vous passe la parole.

JORGE CANCIO :

Comme vous voudrez. OK. Merci beaucoup. Jorge Cancio donc au micro, représentant du GAC, et aussi un des leaders de la question concernant les procédures pour des séries ultérieures.

Dans cette diapo, on voit une question récente. C'est un résumé du rapport présenté par la petite équipe de la GNSO, et cela sur les génériques fermés.

Ceci a été présenté comme proposition préliminaire, pour ainsi dire, mais il nous a semblé intéressant que vous sachiez d'ores et déjà ce que la GNSO discute. Bien entendu, on peut présenter la question au conseil de la GNSO dans la réunion bilatérale qui aura lieu plus tard aujourd'hui.

Pour ce qui est des recommandations de cette petite équipe de la GNSO, tout cela est sujet à révision de la part du conseil de la GNSO. Il y a une série de recommandations qui, je crois, à première vue, sont en ligne de la même manière et ont trait à l'échange qu'il y a eu au sein du conseil. Par exemple, quant à la participation de l'ALAC, la petite équipe soutient le fait qu'il y ait un représentant de ce processus facilité, avec un représentant et un suppléant du facilitateur.

Le critère ou les caractéristiques sont similaires quant au

facilitateur. Tout cela est semblable à tout ce qui a été proposé en ce concernant l'indépendance, l'élaboration de consensus. Il y a peut-être une petite différence quant au fait que —

Il y a aussi une caractéristique liée à l'indépendance des intérêts commerciaux. Ils proposent que ce soit quelqu'un qui ne [soit] pas bénéficié du point de vue financier à partir des délibérations. Voilà donc un point à en tenir compte. Nous devons en tenir compte et nous devons l'analyser.

Pour ce qui est du dialogue, l'orientation sur les conditions, les paramètres et la méthodologie pour le dialogue, nous disons que ceci doit faire l'objet d'un accord mutuel avec le GAC. Et d'après ce que je me souviens des recommandations, je crois qu'il y avait aussi l'idée d'utiliser le précédent de 2017 par rapport au dialogue facilité sur la question de la protection de la Croix-Rouge et des OIG. Je crois que nous recevrons plus tard des informations plus détaillées, une explication plus détaillée sur ce précédent.

Pour ce qui est de la prochaine — merci beaucoup — nous voyons les prochaines étapes du processus. La plupart de ces points ont déjà été mentionnés par Luisa. Si nous parvenons à un accord avec la GNSO sur un cadre pour les génériques fermés, on évitera donc la communauté dans son ensemble à faire des commentaires et, après avoir reçu le feedback de la communauté, toutes ces opinions seront incluses dans le cadre

proposé. Nous parlons des domaines génériques de premier niveau. Il y aura un processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Et si ce dialogue ne permet pas d'avoir un cadre ayant fait l'objet d'un accord, le Conseil d'administration devra considérer les prochaines étapes.

Ceci dit, il s'agit d'un commentaire général de notre part. Le GAC et ses membres peuvent toujours proposer un avis sur les génériques fermés ou sur tout autre thème concernant les procédures pour les séries ultérieures. Le plus vite, ce sera le mieux. Plus vite nous présenterons les propositions, plus tôt elles pourront être considérées par le Conseil d'administration. Nous éviterons donc des modifications de dernière minute.

Je crois que c'est tout pour ce qui est des génériques fermés. Je crois qu'il y a une autre diapo qui présente la question de l'étape de conception opérationnelle. Il se peut que ce soit un moment approprié pour faire une pause et voir s'il y a des questions, des commentaires. Je vais voir aussi s'il y a des commentaires en ligne.

Je ne vois pas de demandes de parole. Personne ne demande la parole non plus ici en présentiel. Donc voilà.

Oui. Le Brésil, donc, d'abord et ensuite nous pouvons peut-être faire parler le reste.

BRÉSIL :

Merci, c'est plutôt une question qu'un commentaire.

Je comprends la position du GAC sur ce thème et je sais qu'elle est restrictive quant au fait que les génériques fermés ne seront pas permis s'ils ont une fin d'intérêt public. Mais quand on avance sur ce processus avec un groupe plus petit, dans la pratique, ce sera ce groupe-là qui va définir l'intérêt public, ce qu'est l'intérêt public. Ce sera plutôt un dialogue d'exploration.

Donc le GAC commence ce dialogue avec quel point de départ ? Disons si l'idée est de ne pas avoir de position extrême, la définition de l'intérêt public pourrait donc être une position extrême. Donc moi, je voudrais savoir comment nous allons définir l'interprétation de l'intérêt public qui sera appliquée. Nous aurions besoin d'un certain consensus pour cela. Je demande donc quel est le point de départ de ce dialogue du point de vue du GAC.

La notion d'intérêt public est importante, me semble-t-il, puisque c'est l'objet de cet exercice. Merci beaucoup.

JORGE CANCIO :

Merci. Je crois qu'il avait une autre intervention. Quelqu'un d'autre avait demandé à avoir la parole. Nigel ? Je vous demande de m'excuser. Je ne vous vois pas dans mon ordi. Ah oui, voilà.

Allez-y.

ROYAUME-UNI :

Oui, bonjour, bon après-midi et excusez-moi. Je suis le représentant du Royaume-Uni. Je vous remercie de cette description très complète du processus qui se déroule en termes de discussions par rapport à ces thèmes.

Il y a deux points.

D'une part, je suis tout à fait d'accord sur l'analyse qui se fait de l'inclusion de l'ALAC dans ce processus. Pour le Royaume-Uni, c'est ce qui est normal. La communauté At-Large est aussi intéressée, s'intéresse autant à ce thème que d'autres parties prenantes. Je pense donc qu'ils doivent participer à ce processus facilité. Bien sûr, nous espérons que ce processus facilité parviendra à une conclusion satisfaisante et qu'il permettra d'avoir un processus d'élaboration de politiques approprié et satisfaisant.

Tel que le collègue brésilien l'a dit, nous devons considérer les positions précédentes du GAC, y compris ce qui s'est passé en 2012 et ce qui s'est passé après. Nous vous souhaitons— nous faisons nos meilleurs vœux pour ce processus et nous vous remercions d'avoir décrit la situation.

JORGE CANCIO : Merci beaucoup. S'il n'y a plus de demandes de parole, je vais essayer —

Nous avons, bien sûr, la lettre du Conseil d'administration, qui a donné lieu à ce processus. Et je crois que les positions extrêmes ne nous aideraient pas. Voilà donc les idées et les options qui seraient exclues, en ce sens que nous nous sommes mis d'accord sur ce niveau de base pour le début du dialogue. Donc, l'avis de Beijing, en tout cas, de notre point de vue, l'établit.

Je crois que nous devons maintenant ajouter ce qui est fondamental et voir quelles sont les possibilités de mettre en œuvre cet avis. Parce que, lors de la série précédente, ce que cela signifiait en pratique, c'était l'interdiction des génériques fermés. En principe, nous n'allons pas les interdire maintenant. Mais la question est de savoir comment il serait possible d'avoir des génériques fermés sans trop rentrer dans le détail, parce que je crois que nous avons une limitation dans le temps.

Il y a différentes positions. D'une part, il y a tous les débats qui ont été réalisés dans le Groupe de travail sur les procédures pour les séries ultérieures. Nous avons beaucoup de matériel là. Et il y a même eu trois approches possibles discutées dans ce groupe de travail de la GNSO.

Et le GAC a pris une position à cet égard en 2020-2021 dans ses commentaires collectifs. Nous avons vu qu'il y a une série

d'éléments dont nous pouvons nous servir comme une base. Et bien sûr, nous pouvons l'utiliser dans ce dialogue facilité pour trouver une solution.

D'après ce que je crois entendre, la petite équipe devra nous faire parvenir, à la séance plénière du GAC, tout ce qui aura été fait pour parvenir à des accords et pour faire des contributions. Mais c'est tout pour le moment.

Si vous êtes d'accord, nous allons continuer la présentation des diapos.

La prochaine est une introduction à la présentation faite par Karen et Lars. Je crois que c'est un bon moment pour vous céder la parole directement, parce que, ce que nous avons vu dans ces diapos, ce sont des thèmes qui ont déjà été couverts. Nous savons que l'étape de conception opérationnelle se déroule en ce moment. Nous sommes un peu pris au beau milieu du processus. Et c'est toujours au GAC d'émettre un avis consensuel du GAC à cet égard et faire les ajustements nécessaires. Nous allons revenir sur ce thème plus tard.

Ceci dit, je crois que Karen ou Lars prendront la parole.

KAREN LENTZ :

Merci. Je suis Karen Lentz, de l'ICANN. On nous a demandé de présenter les antécédents généraux du programme des nouveaux

gTLD. J'espère que cela sera utile. Voilà.

Je vérifie un tout petit peu. Donc prochaine diapo, s'il vous plait. Merci. Bien. On nous a demandé de faire une révision de l'historique du programme des nouveaux gTLD, où nous en sommes maintenant, et les points clés qui pourraient être utiles pour le GAC et quel est leur lien par rapport aux questions actuelles.

Prochaine. Une autre. Qu'est-ce que le programme des nouveaux gTLD ? C'est ce que dit le texte de cette diapo.

C'est un programme qui a résulté de processus multipartite qui a déterminé qu'il devait y avoir une manière d'intégrer de nouveaux domaines au premier niveau dans le système de noms de domaine, ce qui permettrait l'innovation. Cela permettrait d'avoir des noms de domaine internationalisés pour que le système de noms de domaine puisse refléter la multiplicité de langues et de codes d'écriture utilisés par chaque personne partout dans le monde.

Et bien sûr, l'enjeu est de voir comment tout cela peut avoir lieu tout en maintenant la sécurité, la résilience du système de noms de domaine. Lorsque nous parlons du programme de nouveaux gTLD, il y a eu une série de candidatures présentées en 2012, où il y a eu à peu près un peu plus de 1900 candidatures présentées. Et il y a eu environ 1200 gTLD disponibles qui ont été délégués. Je

vous raconte cela parce que ce que nous allons faire par rapport à cette expérience se rapporte aux thèmes dont discutent le GAC et d'autres parties de la communauté.

Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Le thème « procédures pour des séries ultérieures » ou « SubPro », c'est le thème dont vous discutez maintenant. Comme je l'ai dit dans la diapo précédente, la communauté a travaillé dans l'élaboration de la politique et a déterminé l'existence d'un processus permettant de nouveaux gTLD. Il y a eu un processus d'élaboration de politique qui a commencé. Voyons si je me souviens. C'était en 2016— en 2015.

Je crois que cela apparaît dans la prochaine diapo. Le travail pour la mise en œuvre de ces recommandations et l'évolution de cette série a eu pour résultat une série de révisions et de mesures prises par la communauté afin de comprendre les résultats de cette expérience. Alors l'expression « procédures pour des séries ultérieures » parle de processus futurs pour des gTLD supplémentaires.

Le nom du groupe de travail dédié à cette question, c'est le Groupe de travail sur les procédures ultérieures de nouveaux gTLD. Et on a créé donc le SubPro. Lorsque l'on parle de SubPro, on parle donc de ce processus et de tout le travail qui a trait à l'ouverture de nouvelles séries de candidatures pour les noms de

domaine de premier niveau génériques.

Suivante, s'il vous plait. Voici quelques points qu'il faut connaître.

L'élaboration de politiques à l'ICANN est faite à travers un processus ascendant. Et ce processus a constitué le progrès du programme des nouveaux gTLD qui a commencé en 2005. La GNSO a considéré cette introduction d'un nouveau PDP pour l'introduction de nouveaux gTLD. Alors, on a recommandé un PDP pour travailler en différentes séries. Et aussi, on a travaillé sur les conditions en vertu desquelles ces nouveaux gTLD seraient introduits. Ceci a inclus plusieurs révisions sur des aspects techniques, financiers ou divers.

Cette série de recommandations de politiques a été approuvée par le Conseil d'administration de l'ICANN et l'organisation a, par la suite, travaillé avec la communauté dans la mise en œuvre du Guide de candidature. Ceci a eu lieu en juin 2011. Et ici, on fait mention qu'en janvier 2012, on a ouvert la série.

Et voici certains points importants pour le GAC.

En premier lieu, ce que nous appelons le processus d'alerte précoce. Vous verrez ici qu'il y a un lien avec les alertes précoces qui ont été émises pour les candidatures reçues dans la série de 2012. Il y a eu 240 de candidatures qui ont reçu des alertes précoces. Il s'agit de notification de la part d'un gouvernement,

dans le sens qu'une candidature pourrait être considérée comme problématique pour différentes questions qui pourraient avoir un impact. Le fait qu'une candidature reçoive une alerte précoce ne signifie pas que cette candidature est mal qualifiée, mais le candidat sait qu'il peut y avoir un problème potentiel, alors il peut décider de retirer la candidature ou de se réunir avec le gouvernement en question pour voir comment résoudre les préoccupations. L'alerte précoce était un mécanisme qui a été développé pour formuler cette notification dès que possible.

Il faut signaler ici que l'alerte précoce peut être émise par un gouvernement ou par plusieurs, mais pas nécessairement. Il faut qu'il y ait du consensus.

Un autre aspect intéressant, c'est le processus d'avis du GAC. Suivant les statuts constitutifs, le GAC joue un rôle important. Il donne ses avis au Conseil d'administration — des avis consensuels, comme vous le savez.

Et ce processus d'élaboration d'avis est décrit dans le Guide de candidature de sorte qu'il y ait une SubPro sur trois manières différentes. Une candidature — l'avis peut indiquer que la candidature ne va pas procéder, puis qu'il y a certaines préoccupations et que le dialogue doit continuer, ou bien qu'il existe certaines préoccupations et que le GAC considère que la candidature ne doit pas continuer à moins que ses

préoccupations soient résolues.

Et on a eu beaucoup de travail à cause des nombreuses candidatures, pour déterminer toutes ces questions que je viens de mentionner.

Alors, le premier avis du GAC lié à ces candidatures aux nouveaux gTLD a été émis en 2013. Un communiqué qui donnait son avis sur des candidatures individuelles et aussi sur certaines catégories. Le Conseil a travaillé [ardument] avec les membres du GAC qui ont donné leur contribution et ont trouvé la manière de les incorporer.

Et pour finir, à la fin de 2013, on a commencé la délégation des premiers nouveaux gTLD.

Diapo suivante, s'il vous plait. On passe à la suivante, s'il vous plait. Merci.

Ceci nous amène à ce jour. Le processus d'élaboration de politiques, comme je l'ai dit, est un processus ascendant qui comprend des noms de domaine génériques. C'est-à-dire que l'Organisation de soutien aux extensions génériques est la responsable de cette politique et ce processus y est inclus.

Il y a les caractéristiques dans les statuts, la constitution d'un groupe pour établir le consensus, et la collecte des contributions et des commentaires. Éventuellement, le conseil de la GNSO

votera ces soumissions et décidera de passer cela au Conseil d'administration qui, à son tour, à travers les recommandations du SubPro, prendra tout cela en compte et pourra demander une étape de conception opérationnelle, comme aujourd'hui, d'ailleurs, avec toute cette information. Et par la suite, on prendra la décision d'approuver ou de ne pas approuver les recommandations.

Si elles sont approuvées, on abordera leur mise en œuvre.

Diapo suivante, s'il vous plait.

Voici une image de ce que je viens de vous décrire. En haut, vous voyez l'identification et le cadrage de la question. Et enfin, le résultat, c'est la nouvelle politique qui est mise en œuvre.

Dans le cas des recommandations pour des procédures ultérieures, nous nous trouvons dans l'étape de conception opérationnelle que vous voyez ici.

Suivante, s'il vous plait.

La dernière diapo a trait à certains points du processus d'élaboration de politiques SubPro, comme je vous l'ai dit. Ceci s'est passé en 2016 ; en 2021, ils ont fini leur travail lorsque le Conseil sur le rapport final qui a été présenté.

Avant de prendre les mesures suivantes, on a demandé

davantage d'informations pour que la décision soit informée et on a commencé ce travail de conception en janvier. Ce travail est toujours en cours.

Maintenant je vais passer la parole à mon collègue qui continuera la présentation.

LARS HOFFMANN :

Bonjour à tous. J'appartiens aussi à l'organisation ICANN.

J'ai inclus dans le chat quelques liens, dont un vers la page Web des SubPro. Et maintenant je vais vous parler de l'activité du PDP SubPro, ce que l'on a fait et comment le travail est organisé. Peut-être que ce sera utile pour vous de connaître ces activités.

Voici quelques-unes parmi les activités.

C'est difficile d'accéder à ces liens avec tous ces documents. Nous avons publié certaines hypothèses de base, que nous partageons avec l'agent de liaison auprès de la GNSO. Et je continue.

Par la suite, il y a eu un rapport d'état de la communauté, publié en mars et en mai de cette année. Il y a un blog, un bulletin d'information de l'ICANN, qui est là aussi. Il y a beaucoup d'informations disponibles. Ici, nous sommes dans la réunion et, bien entendu, nous sommes à votre disposition pour vos commentaires ou vos questions.

Diapo suivante, s'il vous plait.

Certains des travaux de l'équipe de l'ODP. Eh bien, on a donné du soutien à plusieurs parties prenantes dans le travail de considération du rapport final.

L'impact opérationnel des recommandations, suivant le Conseil d'administration. Nous avons organisé des ateliers. On a travaillé avec le groupe d'experts, avec M. Newman, qui est l'agent de liaison, avec qui on se réunit périodiquement. Il y a un fichier des échanges que nous avons faits avec cette équipe aussi.

On a donné de soutien au comité exécutif du SubPro. Il y a certaines discussions et réunions avec les leaders de ces questions. Et je vais parler de ces domaines de travail un peu plus tard pour vous donner davantage de détails.

Il y a des éléments clés sur l'ODP. Je vais vous parler aussi des bénéfices de ce processus, évaluer l'impact en termes de ressources [et] opérationnelles contenues dans le rapport final du conseil de la GNSO, fournir des informations pertinentes sur les impacts opérationnels pour aider le Conseil d'administration à déterminer si cela sert aux meilleurs intérêts de la communauté de l'ICANN ou de l'ICANN.

Voici le texte cité des statuts constitutifs. C'est l'objectif qu'il faut respecter à l'heure de décider l'adoption, les résultats de

l'évaluation de la conception opérationnelle, l'ODA — on n'est pas très surs des acronymes à l'ICANN — qui inclut un budget estimé et des exigences de ressources, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre estimé pour aider à informer les délibérations du Conseil d'administration.

Et enfin, l'ODP exige un engagement significatif de la part de l'organisation. Et comme il s'agit d'un processus transparent, il doit être ouvert au feedback et aux contributions de la communauté.

Comme je le disais avant, vous pouvez me contacter à tout moment.

Suivante, s'il vous plait.

Voici donc certains des bénéfices de l'ODP du SubPro. Je ne vais pas tout lire. Mais je crois que, en définitive, on donne de la visibilité en ce qui a trait au calendrier, aux activités de mise en œuvre que l'on a prévue. Et quelque chose de très important. Cela permet d'uniformiser le travail futur de sorte que le résultat de l'ODP sera inclus dans l'évaluation de la conception opérationnelle. Le rapport final informera sur les recommandations, et nous travaillerons avec la communauté — avec l'équipe de révision de la communauté.

Et nous nous attendons aussi à ce que l'ODP puisse améliorer la

résolution de problèmes entre la communauté et le Conseil d'administration et l'organisation ICANN. Et cela offre au Conseil d'administration une meilleure compréhension de ces recommandations. On pourrait signaler des obstacles ou des préoccupations possibles, ainsi que des solutions proposées. Et aussi permettrait de mieux comprendre l'impact que les politiques et les processus pourraient avoir, ainsi que les temps que l'on pourrait attendre pour la prochaine série.

Suivante, s'il vous plait.

Il est évident qu'il n'y aura que ceux du premier rang qui pourront le lire, mais c'est une explication du travail interne que nous avons structuré pour l'ODP. Et nous avons divisé notre travail sur neuf pistes de travail différentes qui se trouvent dans les colonnes avec les titres en rouge. Et les points pertinents sont dessous. Et le chiffre qui est entre parenthèses concerne le nombre, la quantité de thèmes qui étaient dans le rapport final. Donc ce sont les pistes de travail qui contiennent des produits, des informations sur cela. Tout cela est contenu dans le rapport. Nous évaluons tous ces points, ainsi que d'autres considérations plutôt intégrales, dans ces neuf domaines de travail, neuf pistes de travail.

Oui, bien sûr, je peux parler un peu plus fort. Prochaine diapo, s'il vous plait.

Nous avons déjà montré ceci lors de la séance précédente. C'est un aperçu des différentes étapes de l'ODP. Le Conseil d'administration commençait l'ODP en septembre de l'année dernière, je crois, au moyen de la résolution.

Nous avons considéré trois mois pour l'organisation interne du projet. Et maintenant, nous en sommes à l'étape intermédiaire. Ce bloc bleu clair long que vous voyez. Et une fois complétée cette étape de conception opérationnelle et que nous aurons présenté l'ODA, l'évolution de la conception opérationnelle, au Conseil d'administration, nous estimons que le Conseil d'administration consacrerait environ trois mois pour considérer l'ODA et toutes autres informations pertinentes résultant des délibérations destinées au rapport final.

Dans ce cas-là, nous nous attendons à ce que le Conseil d'administration instruisse l'organisation pour qu'elle travaille avec l'équipe de révision de la mise en œuvre pour la mise en œuvre de toutes ces étapes.

Prochaine diapo.

Ce calendrier général, cette frise chronologique que vous voyez là, est une présentation plus détaillée de ce bloc bleu clair de la diapositive précédente. Vous devriez peut-être faire attention à la flèche rouge, à savoir l'ICANN 74. Là, il y a des actions avec la communauté, des moments de mise en roue, des situations de

mise à jour, à l'ICANN 73. Il y a eu un rapport, en mai de cette année.

Un autre point dont j'ai parlé tout à l'heure —

Est-ce qu'il y a [inaudible] ici ? Après l'ICANN 75, nous aurons probablement un processus de rédaction interne et un processus d'analyse nous permettant d'évaluer, avant la prochaine réunion, d'évaluer tout cela. Et pour le 31 octobre, dix mois se seront écoulés depuis le début de l'ODP. Et l'on clora ce processus.

Est-ce qu'il y a des questions ? Non. Bien. Donc il y a deux autres sections que je voudrais aborder.

Nous savons qu'il y a beaucoup de membres du GAC qui le savent déjà. Nous ne sommes pas ici pour vous dire quels sont les thèmes auxquels vous devez vous intéresser, ou dont vous devez vous inquiéter. Mais il se peut que ce soit utile pour vous de savoir dans quel domaine les membres du GAC ont fait leur contribution par le passé, avoir davantage de détails, ou bien rappeler ce qui a pu être oublié.

Il y a ici la prévisibilité dont le cadre a été discuté pendant la séance plénière, le soutien aux candidats, les génériques fermés, ainsi que d'autres thèmes, y compris les ventes aux enchères, les mécanismes de dernier ressort pour la résolution des ensembles qui sont en litige. Il y en a qui n'ont pas eu de consensus.

Je voulais dire que, lorsque nous avons fait le travail d'évaluation, en le faisant ce travail, nous avons tenu compte des contributions de la communauté du passé, ainsi que du GAC et d'autres comités consultatifs et d'autres organisations de soutien.

La prochaine, s'il vous plait. Bien. D'autres détails sur l'ODP.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'ODA et son rapport final ont été présentés au Conseil d'administration dans le cadre des 10 mois depuis le début.

L'ODP, en fait, n'est pas un nouveau processus. Le Conseil d'administration a demandé à l'organisation d'avoir un processus pour informer les décisions dans le passé. Cette instance est peut-être un peu plus transparente que ce que l'on a pu voir par le passé.

Il y a un agent de liaison, qui est Jeff Neuman, qui est l'agent de liaison de la GNSO pour le GAC. Et à quoi l'on s'attend après la publication du rapport de l'ODA, on s'attend à des réunions et des délibérations entre le Conseil d'administration et le GAC.

Il y a eu des délibérations. Et cela va se poursuivre. Et bien sûr, cela se fera aussi pendant la mise en œuvre. Ensuite, le Conseil d'administration tiendra compte de prochaines étapes par rapport aux recommandations présentées.

Si vous me permettez d'avoir un peu plus de temps, j'ai trois

diapos.

Après l'ODA, le Conseil d'administration votera sur le rapport final. Et s'il est approuvé, il y aura ensuite la mise en œuvre des recommandations qui se terminera probablement par une révision du Guide de candidature. Et si cela attire votre attention, ce Guide de candidature de 2012 est toujours en ligne. Et c'est un bon point de départ pour comprendre la manière dont la prochaine série va se dérouler tenant compte des nouvelles recommandations et d'autres considérations.

Ensuite, on s'attend à ce que l'organisation travaille en étroite liaison avec l'équipe de révision de la mise en œuvre pour s'assurer que cette mise en œuvre sera alignée avec l'intention du groupe de travail.

Et pour ceux qui, enfin, viennent d'apprendre quel est le processus, vous devriez peut-être savoir que c'est un groupe ouvert à tous les membres.

Une fois complétée cette étape, on verrait la nouvelle série des candidatures pour les noms de domaine du premier niveau.

Prochaine diapo, s'il vous plait. Encore une fois, il se peut que ce soit une information trop détaillée pour que ce soit visible à l'écran. Mais nous en sommes encore à l'étape de conception de politiques, avant l'étape de mise en œuvre.

Donc voilà l'étape à laquelle nous aurions la mise en œuvre. Il y aurait l'IRT et il y aura ensuite un nouveau Guide de candidature mis à jour. Et une fois qu'il sera approuvé, on verra commencer la nouvelle série qui verra la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la nouvelle série. Mais avant cela, il y aura beaucoup d'autres étapes à passer.

Deux autres diapositives. Enfin, une seule.

Une description générale des ressources. Je vais copier ces liens sur le chat. Il y a eu quelques séminaires en ligne en septembre de l'année dernière. Et avant la dernière réunion. Enfin, toute cette information est disponible sur le site Web. Donc si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter en présentiel ou à distance.

Et je crois que c'est la fin de ma présentation. Je vous remercie.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup Karen et Lars.

Jorge et Luisa, si vous le permettez, je voudrais demander aux collègues du GAC de tenir compte de ceci. Cette description générale de tout le processus. Et pour que vous soyez tous au courant de ce thème, pour qu'il y ait une participation plus grande, une participation accrue des collègues. Donc si vous avez des questions, posez la question, même si vous avez le sentiment

que cela s'est passé il y a très longtemps. Donc nous nous servons de toute cette information pour la prochaine série. Donc posez toutes les questions que vous pourriez avoir.

Je vois le représentant de l'Indonésie. Oui. Allez-y.

INDONÉSIE :

Ashwin, de l'Indonésie. Je voudrais savoir comment sera résolu le problème mentionné par le deuxième orateur, le nombre de candidatures des gTLD est au nombre de milliers. Comment pouvons-nous les analyser, en particulier, s'il s'agit de travail et de noms. Enfin des questions sensibles, comme les noms géographiques. Y a-t-il une procédure ? Nous devons voir si nous pouvons nous servir d'une procédure pour. AFRICA et il y a la question de. AMAZON.

Nous continuons à faire face à des problèmes.

Mais le deuxième point dont je veux parler, c'est qu'il y a encore quelques domaines qui ne sont pas sensibles pour certains pays, mais si pour d'autres. Comme par exemple, le domaine ISLAM. Comment pouvons-nous donc nous assurer que ce travail sera analysé lorsqu'on analysera les candidatures pour les gTLD ? Comment pouvons-nous déterminer qu'il s'agit d'un thème sensible ou pas, parce que c'est quelque chose qui varie d'un pays à l'autre ?

Vous vous rappellerez peut-être que l'on a considéré que pour HALAL, on a pris six ans pour cela et pour rejeter les candidatures des entreprises. Donc nous devons voir comment nous pouvons identifier les termes sensibles, que je pourrais considérer appropriés et qu'un autre pays pourrait ne pas considérer appropriés. C'était un commentaire que je vous prie de le considérer lorsque nous analyserons les nouveaux gTLD.

Et un autre point. Un terme sensible comme ce que je viens de mentionner peut être difficile et peut varier. Il se peut que, cette année, le mot en question soit approprié, mais d'ici deux ou trois ans, ce terme pourrait devenir un problème. Et il y a de nombreux exemples de ce que je dis. Il y a eu des situations où il y a des questions qui ne posent pas de problème maintenant, mais qui pourraient, avec le temps, devenir des expressions sensibles.

JORGE CANCIO :

Nous devons nous préparer très bien en interne lorsque la prochaine série approchera, comme vous l'avez dit.

Je crois que nous avons encore Velimira dans la liste des orateurs et puis il y a la prochaine présentation.

VELIMIRA GRAU :

Je parlerai très brièvement, Jorge. Je vous remercie. J'ai une suggestion. Je ne sais pas si cela concerne la communauté du

GAC ou la communauté dans son ensemble pour l'organisation. C'est peut-être quelque chose qui est destiné à tous.

Vous avez mentionné à plusieurs reprises, Jorge et Luisa, les leaders de ce thème, que nous pouvons présenter un avis à tout moment au Conseil d'administration pour qu'il prenne une décision informée.

Et nous avons de nouveaux collègues au GAC. Et je veux vous remercier de cette présentation qui montre jusqu'à quel point le thème est complexe. Les dernières diapos visaient à la complexité et au grand nombre de thèmes que nous devons analyser.

Donc si nous tenons compte de cela, je voudrais savoir si nous pouvons travailler avec l'équipe d'engagement gouvernemental. Et je ne sais pas si l'on peut parler de séminaires en ligne ou de ces séances de formation ou toute autre aide que nous pourrions offrir à nos collègues du GAC et à nous tous pour que, lorsque nous parviendrons à la prochaine série, et que nous approcherons de la fin, que nous puissions avoir une approche plus commune et une perspective holistique de la question nous permettant d'identifier clairement quels sont les thèmes.

Je crois qu'il s'agit d'une suggestion ou c'est peut-être une question ouverte. Il se peut que personne ne puisse y répondre en ce moment, mais ça fait longtemps que je pense que, peut-être,

ça vaut la peine d’y réfléchir. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Velimira. Nous prenons note.

Nous savons qu’il y a beaucoup de nouveaux membres du GAC et nous travaillons étroitement avec l’organisation ICANN pour vous donner les informations nécessaires. Et cet échange est très utile. Continuez à nous faire parvenir vos commentaires pour pouvoir avancer. Merci.

JORGE CANCIO :

On a Kavouss, en ligne.

IRAN :

Merci beaucoup. Je crains qu’Ashwin ait présenté une question intéressante. C’est peut-être trop tôt pour entrer dans les détails de ce cas spécifique. Ce processus a pris 6 ans.

Ce que je suggère, Manal, c’est que vous-même et les membres du GAC considèrent la possibilité d’organiser des séminaires en ligne, non pas sur le Guide de candidature, mais section par section. Et je commencerai par une section générale : quelles sont les modifications, de quoi il s’agit.

À partir de là, on pourrait prendre diverses parties du Guide de candidatures qui sont importantes pour le GAC. On pourrait

organiser des séminaires Web bien préparés.

Il y a pas mal de points controversés. Il y a pas mal d'interprétations. Alors, en ce moment, je vous remercie de votre présentation et à tous ceux qui ont consacré six ans de travail à ce sujet. Mais je demande à Madame la Présidente du GAC de préparer un séminaire en ligne très détaillé sur le Guide de candidature.

Avant de prendre la parole, j'étais au téléphone avec les collègues de mon pays. Il peut y avoir des centaines, même des milliers de candidatures. Voilà ce dont on parlait. Il y a peut-être des gens qui ne reconnaissent pas l'importance de cette question. Et j'ai dit à mes collègues que j'allais commenter ceci avec la Présidente et les collègues du GAC pour qu'ils considèrent s'il serait approprié d'organiser un séminaire en ligne avec des cas spécifiques, des cas critiques pour le GAC. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Kavouss. On prend dument note. Et merci de vos contributions.

Nous allons travailler pour que l'information soit disponible pour les collègues du GAC.

JORGE CANCIO : Peut-être on pourrait en revenir à la question des génériques fermés et voir les antécédents par rapport au dialogue facilité qui a eu lieu il y a quelques années.

Il faut aussi parler de créer de la conscience, notamment chez les nouveaux collègues du GAC qui n'ont pas vécu cette expérience.

Je voudrais maintenant passer la parole à Mary. Merci beaucoup d'être ici avec nous.

MARY WONG : Merci, Jorge. Merci à tous de votre invitation. Je dois dire que Jorge a été vraiment aimable parce que, lorsqu'il a parlé de vivre cette expérience, parce que vous êtes très qualifiés pour parler de ce processus.

Vous-même et Luisa, vous avez abordé les principaux thèmes du processus proposé. Merci beaucoup d'avoir préparé ces diapos parce que, comme je l'ai dit, Luisa et Jorge ont déjà couvert la plupart des thèmes.

Le temps qui nous reste, compte tenu des nouveaux collègues et de la réunion avec le conseil de la GNSO, je vais me centrer sur les points les plus importants.

Comme vous l'avez dit, Jorge, il faut penser à l'expérience que nous avons eue avec les noms de la Croix-Rouge. En termes de

savoir quel serait un processus approprié, tel que cela a surgi des discussions et du document-cadre que vous avez analysé, il n'y a pas un processus établi pour ce type de dialogue. Le Conseil et l'organisation ont donc considéré une autre expérience relativement récente d'il y a cinq ans avec la Croix-Rouge.

Alors, compte tenu des différentes fonctions et responsabilités de chacun de nous, il y a une fonction importante qui appartient au Conseil d'administration. Vous au GAC et au conseil de la GNSO aussi. Le Conseil a présenté ceci comme une idée que le conseil de la GNSO et le GAC pourraient considérer pour profiter de l'expérience précédente.

Je remercie le GAC de sa réponse, et étant donné que l'on mentionne cette question, ces diapos reflètent le contenu du document-cadre. Et vous avez les différentes étapes à partir de l'idée que le Conseil d'administration proposerait un facilitateur.

Sans rentrer dans le détail, j'espère que vous puissiez voir à partir de cette diapo que, dans presque tous les points de processus, il y a des choses à en tenir compte. D'une part, la décision de participer ou de définir les paramètres du dialogue, ou de savoir quelle est la définition exacte de problème, c'est quelque chose que le GAC et la GNSO doivent réviser, et puis se mettre d'accord avant de passer à l'étape suivante. C'est le processus le plus efficace.

Si les deux parties sont d'accord, et je sais qu'il y a quelque chose concernant la participation dans laquelle vous devez vous sentir à l'aise avec le facilitateur. Et les deux parties doivent accorder sur la définition et la portée du problème. Je crois, Jorge, que c'est l'un des apprentissages de 2017. Je crois que ceci a été très important au cours du processus.

D'autre part, je voudrais signaler aussi — et je crois que c'est la dernière diapo, tout cela ne présuppose pas un résultat du dialogue. Si l'on simplifie, on pourrait dire que le cadre peut créer un cadre accordé, ce qui veut dire que le résultat de ce dialogue sera considéré par le GAC, par le conseil de la GNSO, et par la suite, on accordera quelles seront les prochaines démarches à suivre.

Si c'était le cas, comme Jorge et Luisa l'ont signalé, ce n'est pas la fin du travail. On a besoin de continuer de travailler sur les politiques pour parvenir au résultat souhaité. C'est le travail normal du PDP où on fait toutes les considérations nécessaires. Si ce processus favorise une recommandation de politique que le conseil de la GNSO approuvera, il faut tenir compte que c'est l'expérience que nous avons eue avec la Croix-Rouge.

Il y a un résultat à partir du dialogue, mais il y a aussi un travail supplémentaire d'élaboration de politiques et de dialogue avec le Conseil d'administration.

Il ne nous reste pas beaucoup de temps, mais je dois dire que cette diapo nous montre les points clés.

JORGE CANCIO : Merci, Mary. Pour moi, au moins, c'est très clair. Je ne sais pas s'il y a des questions dans la salle. Je ne vois pas de demandes de parole dans la salle. Je vois que Kavouss a levé la main dans la salle virtuelle.

IRAN : Merci beaucoup. À partir de mon expérience, à partir des six dernières années, d'avoir travaillé sur cette question, je dois dire que s'il y a une manière alternative de trouver une solution au problème, le PDP sera mieux.

Le GAC n'a peut-être pas le temps, l'opportunité, les ressources et le personnel nécessaires pour être en mesure de participer de la manière appropriée dans le PDP, qu'il soit accéléré ou pas. C'est quelque chose de très important.

Mais si nous devons nous baser sur tout ce travail de consultation, c'est bien. Mais il faut passer immédiatement au PDP. Pourquoi ? Parce que, de cette manière, le GAC ne pourrait pas exprimer de manière appropriée sa position. Et lorsqu'il s'agit de toute la réunion du GAC, la seule possibilité serait une déclaration de la minorité.

Alors, on pourrait essayer de faire tout le possible pour parvenir à une solution intermédiaire pour résoudre les difficultés de notre participation au PDP. Merci beaucoup.

JORGE CANCIO : Merci, Kavouss. Je crois que nous sommes tous conscients des difficultés et des opportunités que nous donne ce dialogue facilité. Il faut parvenir à un accord avec la GNSO. J'en suis convaincu. Et le PDP serait une bonne solution.

Et je dois dire que ceci a fonctionné il y a quelques années avec la Croix-Rouge. Mais en ce moment, on est au début du processus. Et on va continuer à vous informer.

Je voudrais savoir si Luisa veut finir ce débat avec la dernière diapo que nous avons préparée.

LUISA PAEZ : Merci, Jorge. Vous m'entendez bien ?

JORGE CANCIO : Tout à fait.

LUISA PAEZ : Je voulais tout simplement mentionner que nous avons fait le suivi des questions du GAC. Alors on continue toute l'activité.

Nous vous remercions de vos commentaires et de vos questions. Et sans doute, nous allons les prendre en considération dans notre travail futur.

Je sais que la réunion finit déjà et, sans doute, nous aurons davantage de possibilités d'approfondir sur les questions de priorité pour le GAC au cours des prochaines réunions.

Je voudrais savoir si l'on peut désigner une ou deux minutes plus pour que les membres du GAC puissent poser des questions supplémentaires ou débattre sur les procédures pour des séries ultérieures, et aussi sur le dialogue futur facilité entre le GAC et le conseil de la GNSO sur les questions relatives aux génériques fermés. Et, bien entendu, nous cherchons toujours des volontaires et nous sommes ouverts à vos informations, à vos commentaires, pour tous ceux qui souhaitent approfondir sur ces questions ou participer du dialogue facilité avec le conseil de la GNSO.

Et nous allons faire un suivi par e-mail pour nous assurer que l'on soit tous sur le sujet. Merci beaucoup. Je vais voir s'il y a des commentaires de la part des membres du GAC.

Je veux remercier le personnel de l'ICANN d'avoir pris le temps et de nous avoir présenté une mise à jour claire. Je veux remercier bien sûr tous les membres de la communauté et de l'organisation de l'ICANN qui ont travaillé sur ces thèmes et qui travaillent sur ce

thème depuis de nombreuses années. Je vérifie très rapidement.
Je ne vois pas de main levée.

Ceci dit, tenant compte du temps et de l'heure, Manal et Jorge, si vous êtes d'accord, nous pouvons clore cette séance.

Merci beaucoup à vous tous de vos commentaires et de vos questions.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Luisa et Jorge. Je

remercie Karen et Lars et Mary, ainsi que les collègues du GAC qui se trouvent ici dans la salle et je remercie ceux qui sont connectés à distance.

Nous allons faire une pause ici, maintenant, nous allons nous retrouver sur la salle du GAC et sur Zoom à 3 h, heure de La Haye, 1h UTC. Donc je vous prie d'être ponctuels, s'il vous plait.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]